



Endesa Energía

Contrat de Fourniture de Gaz Naturel

Conditions Particulières

POPINNS

- Date de remise de l'offre : 20/01/2023
 - Offre valable jusqu'à 20/01/2023
- Référence de l'Offre de Contrat de Fourniture : 202301189220

AN

1 PRÉAMBULE

1.1 Identification des parties

Client :

Nom :	POPINNS
Forme sociale :	Association déclarée
Nom du signataire / Acheteur représenté par, en qualité de:	Notaras Directeur Général Ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes pour signer pour l'ensemble des sociétés présentes au contrat
Numéro de SIREN :	814920153
Adresse du siège social :	36 Rue Maurice Flandin 69003 LYON 3EME CEDEX
Nom Contact Client :	Mr Antonis Notaras
Email :	antonis.notaras@popinns.com
Tél :	0647890962

Fournisseur :

ENDESA ENERGIA SA, ci-après **ENDESA**, société anonyme de droit espagnol dont le siège est situé Ribera del Loira, 60, 28042 MADRID, Espagne, immatriculée au Registre du commerce de Madrid au tome 12.797, folio 208, section 8, feuille numéro M-205381, inscription 1. ENDESA gère ses activités en France par l'intermédiaire de sa succursale immatriculée sous le numéro 499590552 R.C.S. Paris, ayant son adresse au 10 Boulevard Haussmann 75009 Paris, représentée par Monsieur Amine Ben Amara, Responsable des ventes.

1.2 Périmètre de fourniture

La fourniture de gaz naturel d'ENDESA concerne la totalité des besoins en gaz des sites mentionnés au Tableau 1 et s'étend sur la période contractuelle indiquée au Tableau 3. Le début du Contrat est fixé à 06h00 CET (Central European Time) au premier jour de fourniture, et la fin de celui-ci à 6h CET (Central European Time) le lendemain du dernier jour de fourniture.

1.3 Données sites

Les principales informations sur les sites objet de la livraison de gaz naturel sont résumées dans les tableaux suivants :

Nom du site	Adresse	CP	Ville	NAF*
19165267518424	5 RUE DE CONDE - 69002 - LYON	69002	LYON	5590Z

Tableau 1 : sites

Nom du site	PCE**	CAR utilisée*** (MWh)	Profil***	Tarif de distribution***	Opérateur de réseau
19165267518424	19165267518424	189,526	P012	T2	GrDF

Tableau 2 : données techniques

* NAF: code Nomenclature des Activités Françaises.

** PCE : point de comptage et d'estimation, soit le point de livraison.

*** Tarif de distribution, CAR et profil appliqués sous réserve de la validation de l'opérateur de réseau.

2 OFFRE DE PRIX

Nom du site	Période de fourniture	Abonnement €/mois	Abonnement Stockage €/mois***	Prix de l'énergie €/MWh	Terme variable d'acheminement €/MWh
19165267518424	24/02/2023 - 01/03/2024	55,91	40,8	118,48	8,56

Tableau 3 : offre de prix

Le Prix du Contrat se compose d'un Abonnement et d'un Abonnement Stockage facturé en euros par mois, du Prix de l'énergie et du Terme Variable d'Acheminement facturé à chaque mégawattheure consommé par le Client selon les relevés du Gestionnaire de Réseau et selon les Conditions de Paiements ci-après article 5.

Ce Prix du Contrat inclut le coût de la fourniture de gaz naturel ainsi que les charges résultant d'obligations réglementaires (ci-après « Charges »), notamment ceux relatifs au stockage (coût régulé depuis la loi n°2017-1839 du 30 décembre 2017), à l'accès et à l'utilisation des réseaux publics de transport (ATRT) et de distribution (ATRD) et aux certificats d'économie d'énergie.

La fixité du prix concerne l'Abonnement, l'Abonnement Stockage, le Terme Variable d'Acheminement et le Prix de l'énergie HT du MWh, hors évolutions réglementaires des « Charges » et données techniques des sites précisées au tableau 2 qui pourront être répercutées à la hausse ou à la baisse, par ENDESA conformément aux Articles 5.3 et suivants des Conditions Générales de Vente.

3 FLEXIBILITÉ

Les présentes Conditions Particulières ne comprennent aucun engagement de consommation.

4 ESTIMATION DES TAXES, CONTRIBUTIONS ET AUTRES DISPOSITIFS REGLEMENTAIRES

La TICGN (Taxes Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) est de 8,37 €/MWh et s'applique à chaque MWh consommé.

La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) est facturée mensuellement.

Tarif de distribution	CTA en €/an
T2	33,07

Tableau 4 : contributions et taxes

Tout changement réglementaire des tarifs des taxes, des contributions et d'autres dispositifs réglementaires à la hausse ou à la baisse, pourra être répercuté par ENDESA conformément aux Articles 5.3 et suivants des Conditions Générales de Vente.

5 CONDITIONS DE PAIEMENT

Rythme de facturation	Mode de paiement	Délai de paiement
Mensuel	Prélèvement	Fin de mois de facturation

Tableau 5 : conditions de paiement

Le client devra remplir le mandat de prélèvement SEPA et le renvoyer dûment signé, accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) en même temps que le Contrat.

6 CONFIDENTIALITE

Les informations contenues dans ce document sont strictement confidentielles. Elles ne peuvent être transmises en aucun cas à des tiers externes aux sociétés du Client, sans autorisation préalable et écrite d'ENDESA.

7 CONDITIONS D'APPLICATION DU CONTRAT

Toutes les clauses des Conditions Générales de Vente (CGV) d'Endesa jointes aux présentes Conditions Particulières (CP) font partie intégrante du Contrat de fourniture et en sont indissociables (« Contrat »).

A la date de la signature des présentes, le Client déclare :

- avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente en vigueur et de les accepter,
- avoir pris connaissance des Conditions Standard de Livraison de GrDF en vigueur et de les accepter (disponible sur le site www.grdf.fr),
- avoir mandaté ENDESA pour accéder à ses données de comptage auprès de son gestionnaire de réseau,
- avoir pris ses dispositions pour résilier son contrat de fourniture de gaz auprès son précédent fournisseur et ne pas être engagé avec ce dernier sur les mêmes périodes de fourniture que le présent Contrat,
- être habilité et avoir conscience d'engager sa société sur un Contrat pour une durée déterminé dès le jour de la signature.

Afin de notifier son accord sur les termes de ce Contrat, le Client retournera par courrier électronique à contrats@endesa.fr un exemplaire des CP paraphées et signées avant la fin de la période de validité et un exemplaire des CGV paraphées.

En cas d'exonération (TVA, TICGN), le client fournira une attestation la justifiant aux interlocuteurs ENDESA.

Le présent Contrat constitue, de la part d'ENDESA, une offre de contracter sous réserve que des changements importants des conditions de marché ne viennent, avant l'accord du Client, en modifier, notamment les conditions tarifaires, et sous réserve que le Client fasse l'objet d'une couverture financière suffisante de la part du partenaire d'assurance-crédit d'ENDESA.

En cours de Contrat, les Parties pourront se prévaloir de l'article 1195 du Code civil.

La signature des Conditions Particulières par un représentant d'ENDESA vaudra confirmation finale. ENDESA retournera au Client, par courrier électronique, un exemplaire signé par un de ses représentants.

Le Client

Nom Prénom : *NOTARAS Antoine.*
Date : *20/01/2022*
Signature et tampon de la société
Précédée de la mention « Bon pour accord » :

Bon pour Accord
ASSOCIATION
popinns
Youth On The Move
36 rue Maurice Flandin, 69003 Lyon
T 04 72 13 18 77, F 04 72 13 18 99
www.popinns.org
n° siret 814 920 153 00016

ENDESA

Nom Prénom : Ben Amara Amine
Date : 20/01/2023 09:57
Signature :

BA.

AN